

COLLOQUE
"ECHANGES ET COOPERATION FRANCO-ARABE"

Organisation des Pays Arabes
Exportateurs de Pétrole

Institut Français du Pétrole

Exposé de Monsieur Henri SIMONET
Vice-Président
de la
Commission des Communautés Européennes

Versailles

4 novembre 1975

1. Je suis heureux de pouvoir participer à cette réunion. Je le dois à l'amabilité de Monsieur le Président de l'Institut Français du Pétrole et aussi à l'amitié de mon collègue Monsieur Claude CHEYSSON. Celui-ci, qui entretient avec nos interlocuteurs arabes des rapports confiants, fondés sur l'estime et l'amitié, n'étant pas libre à cette date, m'a demandé de venir à sa place. Je m'en réjouis, assez égoïstement je dois l'admettre, et j'espère qu'à son indisponibilité et à votre déconvenue ne s'ajoutera pas une trop grande déception.

Mon propos vise à faire le point sur cette machinerie politico-diplomatique - très compliquée il est vrai, qui est en train de se construire, de montrer quelles sont

./.

les pièces propres à la Communauté, de déceler à quoi elle va servir et de tenter d'en isoler les vices de construction.

2. Considérons d'abord les faits :

Il y a d'une part la reconnaissance désormais admise par tous, que les choses, en matière de relations internationales entre les nations productrices de matières premières et les nations qui les consomment, ne seront probablement plus jamais ce qu'elles étaient par le passé. La décision d'octobre 1973 des pays membres de l'OPEC qui contrôlent désormais les quantités produites de pétrole et les prix, a été appelée à servir de "révélateur" pour l'ensemble des pays dont la richesse est constituée en tout ou en partie par des matières premières. Certes, le cas du pétrole est exemplaire car la concentration de sa production dans un nombre limité de pays, son utilisation nécessaire par l'ensemble du monde industrialisé, et le fait qu'il

n'existe pas de substitut à son emploi - du moins à court terme - ont permis de retourner totalement le marché pour une période relativement longue et de modifier durablement les rapports de force entre producteurs et consommateurs.

A côté de la hausse considérable des prix qui ont plus que quadruplé depuis cette date, l'approvisionnement en énergie des pays industrialisés est devenu instable, ou plutôt, la perception de cette instabilité et de la dépendance extérieure de la plupart des pays pour leurs fournitures en pétrole s'est précisée et s'est répandue. Tout le monde sait maintenant que notre monde industrialisé et l'Europe en particulier, est vulnérable ; chacun sait maintenant ce que signifie la force des pays producteurs et la précarité de l'équilibre économique. Nous ne vivons plus sur cette idée fallacieuse que le progrès et la croissance nous sont acquis comme des droits imprescriptibles et que l'intendance suivra.

3. D'autre part, cette "crise de l'énergie", car tel est le nom désormais admis qui

caractérise en fait ce que les économistes appellent "une modification radicale des termes de l'échange", n'a pas abouti à une crise politique mondiale. Certes, les cartes politiques ont quelque peu été redistribuées et le poids dans les affaires mondiales des pays producteurs de matières premières et de pétrole en particulier s'est accru, comme en témoigne par exemple la place qu'ils occupent désormais dans les relations diplomatiques des Etats ou le simple fait que leur quota au F.M.I. a plus que doublé en un an. Mais cette reconnaissance d'une force montante s'est faite quasi sans heurts, dans l'acceptation générale de la part des pays industrialisés du fait accompli.

Nos économies ont offert un degré remarquable de souplesse et d'adaptabilité, payant parfois cette souplesse, il est vrai, par une accélération du rythme de leur inflation.

Nos nations ont recherché dans leurs propres potentialités et dans leur désir de

./.

sauvegarder la paix dans le monde, les éléments qui ont permis à la crise de l'énergie de ne pas déboucher sur une crise politique.

Il faut reconnaître que, heureusement, la volonté de négocier entre pays producteurs et pays consommateurs a rapidement pris le pas sur les prises de position passionnées ou militantes.

4. Cette volonté de négocier a très clairement été exprimée par la Commission des Communautés Européennes dès janvier 1974 lorsqu'elle présenta aux Etats membres de la Communauté un document montrant que seule la coopération avec les pays producteurs était à même d'établir avec eux de nouveaux rapports harmonieux et plus équilibrés, variante anticipative de ce que l'on appelle le nouvel ordre économique international.

Cette volonté d'établir avec les pays producteurs de matières premières et avec le monde en développement en général une structure de relations nouvelles a été facilitée également par la prise de conscience des

pays en voie de développement du fait qu'il ne fallait plus désormais se rendre en ordre dispersé dans les négociations internationales et qu'il y avait intérêt à revendiquer globalement une redistribution internationale des fruits de la croissance et de la prospérité économique. On assiste ainsi à une resurgence de la cohésion du Tiers-Monde, cohésion qui s'était exprimée pour la première fois dans les années 1950 (Bandoeng 1955) pour formuler une revendication d'indépendance politique et qui s'était dissoute ensuite avec l'achèvement quasi-total du processus de décolonisation.

Habitué à sérier les problèmes et à les traiter dans les différentes enceintes spécialisées, les pays industrialisés se trouvent donc devant une situation nouvelle, caractérisée par la "globalisation" du débat en matière de coopération internationale. Les pays en voie de développement, en effet, ne visent pas seulement l'amélioration du système existant sur quelques points précis, mais plutôt la substitution à l'ordre ancien

d'un nouvel ordre économique international qui assurerait au Tiers Monde une plus grande participation immédiate aux fruits de la croissance économique mondiale et un plus grand poids dans les mécanismes de décision internationaux. Devant cette exigence radicale et globale, les réactions des pays industrialisés vont du refus de principe à la sympathie sélective, mais elle ont en commun de n'être encore que des "réactions". Ceci est compréhensible dans la mesure où l'enjeu est considérable et où les structures politiques et sociales de nos pays ne se prêtent pas facilement aux ajustements qui découlent inévitablement de la revendication des pays en voie de développement. Néanmoins, le moment est venu pour le monde industrialisé d'apprendre à agir positivement et de participer, sur pied d'égalité avec le Tiers Monde, à la définition d'un système international ordonné par une exigence de justice et une volonté de paix.

./.

Quelle que soit l'inquiétude éprouvée aujourd'hui par les pays industrialisés devant cette évolution, reconnaissons d'abord qu'ils portent une responsabilité historique dans l'établissement de l'ordre économique international ancien dont le contrôle semble maintenant leur échapper et dont le fonctionnement déséquilibré est, à terme, explosif. Etait-il raisonnable, par exemple, de tolérer que les prix du pétrole baissent en valeur réelle pendant quinze ans pour être ensuite multipliés par un facteur quatre du jour au lendemain, lorsque que le pouvoir de monopole à changé de mains ?

5. Reconnaissons ensuite que cet ordre ancien a vécu. En effet, le système économique et monétaire international, créé au lendemain de la seconde guerre mondiale, se désagrège. Les crises monétaires récurrentes, l'anarchie sur les marchés des grands produits de base au cours des deux dernières années, l'emballement de l'inflation mondiale en sont les signes certains. Certes, le système issu de Bretton Woods et de la Conférence de La Havane a donné au monde deux décennies d'expansion sans précédent du commerce international. Un

grand nombre de pays en voie de développement y ont trouvé le moteur d'une croissance soutenue de leurs économies. Néanmoins, la plus grande partie de l'accroissement des échanges mondiaux s'est faite entre pays industrialisés. Le vaste marché potentiel des pays en voie de développement n'a joué qu'un rôle marginal dans cette formidable expansion des échanges internationaux, du fait même de la persistante pauvreté de la plupart de ces pays. En conséquence, la part du Tiers Monde dans le commerce international s'est contractée, le fossé entre pays riches et pays pauvres s'est élargi. Dans cette contradiction résidaient les vraies limites de la croissance. Pour n'avoir pas réagi en temps utile, les pays industrialisés ont été surpris par l'action du cartel des pays producteurs de pétrole.

La hausse brutale des prix du pétrole a signé l'acte de décès d'un système économique international qui était déjà en voie de désagrégation et qui d'ailleurs était condamné

par les pays en voie de développement dans la mesure où son fonctionnement leur apparaissait de plus en plus incompatible avec les objectifs proclamés au nom de la coopération internationale. Il s'agit maintenant de passer d'un système dont les règles et les institutions favorisaient de facto les plus forts et les plus riches, à un ordre économique international qui prenne véritablement en compte l'interdépendance croissante des nations et la nécessité de répartir plus équitablement les fruits de la croissance. Pour le monde dans son ensemble, la paix et la prospérité sont à ce prix. La paix, car elle ne résisterait pas à l'accumulation des tensions, à l'aggravation des inégalités dans ce village planétaire rapetissé par le progrès des communications et l'intensification des échanges qu'est devenu le Monde. La prospérité de tous en dépend car les pays en voie de développement ont besoin de la croissance des pays industrialisés et ceux-ci à leur tour ne pourront supporter les ajustements nécessaires de leurs structures qu'en

trouvant dans la croissance accélérée et le mieux-être du Tiers Monde d'importants débouchés additionnels.

6. (1) Comment se présentent les futures négociations et (2) quelle est la place que compte occuper l'Europe ?

La Communauté Européenne a un intérêt fondamental à préférer le dialogue à la confrontation. Elle est, dans le monde, le plus important centre de transformation ; elle vit de l'extérieur pour ses approvisionnements et ses débouchés. Par suite de la hausse rapide des prix du pétrole et par suite des changements qui en découlent dans la demande externe et interne, par suite également des interrogations nées de la crise économique que nous traversons et qui n'est pas uniquement une crise conjoncturelle. Elle a, en effet, ses racines dans les défauts mêmes de notre structure de production. L'Europe se voit contrainte de faire face à deux nouveaux problèmes interdépendants, qui s'ajoutent à ceux, brûlants, de l'inflation et de la

récession. (1) Il y a celui de la restructuration de certaines industries et de certaines chaînes de production que les pays en voie de développement veulent prendre en charge en vue d'améliorer la division internationale du travail. (2) Il y a le problème, plus récent, de l'équilibre global de la balance des paiements, compromis quelque peu par les hausses de prix des produits pétroliers.

Les possibilités qu'offrirait une interdépendance de plus en plus étroite des économies des pays producteurs avec celles des pays consommateurs, la diversification même née de l'établissement du nouvel ordre économique international, peuvent être des éléments qui fourniraient à l'Europe la possibilité de faciliter le règlement de ses problèmes de récession, de restructuration de ses moyens de production parfois vieilliss, de rééquilibrage de ses balances extérieures.

Ayant certainement un intérêt fondamental à développer la coopération internationale,

./.

l'Europe a également des atouts pour faciliter l'évolution vers l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial. Elle sera un interlocuteur peut être plus apte au changement que d'autres pays industrialisés dans le dialogue Nord-Sud, qui, nous l'espérons, s'amorcera véritablement lors de la prochaine conférence qui va s'ouvrir à Paris les 16 et 17 décembre prochain.

Est-ce le fait que l'Europe a dans son héritage un ensemble de liens culturels et affectifs avec de nombreux pays d'Afrique et d'Asie qui la rend plus ouverte à de nouveaux rapports ? Avons-nous dans notre "conscience collective" appris les leçons de notre passé colonial, de nos erreurs et des frictions qui en ont découlé ? En avons-nous reçu quelque enseignement qui nous donne maintenant la possibilité d'être plus proches des thèses du Tiers-Monde que les deux superpuissances, jalouses de leur pouvoir d'influence ? Ou est-ce surtout le fait que l'absence de volonté de domination de l'Europe rend plus crédible sa politique de coopération

au développement et en fait un partenaire plus égalitaire et donc plus proche non seulement aux yeux du Tiers Monde mais aussi aux yeux de Monde Arabe et des producteurs de pétrole en particulier.

7. En cette période de "morosité" communautaire, reconnaissons que la Communauté Européenne a souvent défendu des positions novatrices dans un certain nombre de négociations internationales : elle a joué un rôle moteur pour l'établissement du système des préférences généralisées grâce auxquelles les pays industrialisés accordent aux pays en voie de développement des avantages tarifaires pour leurs exportations de produits transformés.

Elle participe activement aux négociations visant à mettre sur pied des accords mondiaux par produits en vue de stabiliser les marchés.

Elle a récemment mis en place, par la Convention de Lomé, un programme général de

soutien au développement en faveur de cinquante pays associés en leur accordant des garanties d'accès à ses marchés, des possibilités d'industrialisation et surtout en créant un système de garantie à long terme des recettes d'exportation pour un certain nombre de ces pays dont la prospérité est liée à l'exportation de produits primaires.

Ces exemples montrent à suffisance la volonté que la Communauté a de rechercher des solutions dont l'originalité et l'ampleur sont à la mesure du problème posé par la définition d'un nouvel ordre économique international.

8. La Communauté est par ailleurs engagée dans un dialogue plus circonscrit dans l'espace géographique : le dialogue euro-arabe. Son démarrage date de juillet 1974 et il a pour but de créer entre les mondes arabe et européen des conditions pour que des actions communes et des intérêts réciproques se

./.

développent sur une base constructive et amicale.

Il existe certes déjà quelques accords bilatéraux entre des pays de la Communauté et des pays arabes. Plusieurs d'entre eux entretiennent des relations étroites avec la Communauté ou ont décidé de s'engager dans une négociation à caractère multilatéral. Songeons aux accords avec les pays du Maghreb et aux perspectives d'un accord avec les pays du Machrek. Mais le dialogue euro-arabe présente une autre dimension. Il a l'ambition de créer des relations spécifiques d'interdépendance entre la Communauté dans son entièreté et le monde arabe dans son entièreté.

Cela signifie beaucoup plus qu'un simple accord commercial. Cela signifie pour l'Europe non pas de faire des déclarations politiques générales mais de créer un cadre et des incitants pour que nos entreprises, nos institutions financières, l'ensemble de nos agents économiques soient prêts à collaborer à l'action de coopération.

Faut-il souligner ici toute la difficulté

de l'exercice pour des économies complexes comme celles des pays européens ? Signer un traité ne suffit pas, il faut encore que les ressortissants des Etats signataires se sentent engagés, conduits et encouragés pour l'action que l'on vise. Cela pour montrer combien sera complexe la tâche à laquelle les experts de nos pays se sont attelés et pour laquelle certains résultats ont déjà été obtenus dans les réunions du Caire et de Rome de cet été. On est en effet parvenu à isoler les sujets sur lesquels les pays européens et arabes sont prêts à discuter et à examiner la possibilité de concrétiser un certain nombre d'accords (Industrialisation - Infrastructure - Agriculture et développement rural - Commerce - Coopération financière - Science et Technologie - Coopération sociale et problème de main-d'oeuvre).

J'ai le ferme espoir qu'un bon travail peut être fait dans le cadre existant afin de débroussailler les problèmes et de présenter des programmes d'action.

./.

9. Parler de coopération internationale au niveau mondial et traiter du dialogue euro-arabe ne peut toutefois se concevoir sans prendre conscience des diversités qui nous sont propres à tous : monde arabe et occidental, pays producteurs ou consommateurs de pétrole. Il est illusoire de croire en effet que le fait de se mettre à table, de dialoguer, supprimera comme par un coup de baguette magique nos différences d'intérêt ou d'approche, réduira automatiquement nos divergences, aplanira toutes les difficultés.

L'important cependant est d'être animé par la volonté de comprendre les autres. C'est l'objectif même que poursuit ce séminaire.

Félicitons les organisateurs de donner la possibilité à des hommes venus d'horizons différents de se rencontrer, de discuter et de dialoguer.

Dans le domaine plus spécifique du pétrole, où les problèmes et les malentendus sont

d'autant plus nombreux que cette industrie est complexe, il est bon que l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole et l'Institut Français du Pétrole aient saisi l'occasion d'organiser pareille confrontation des points de vues.

10. La Commission des Communautés Européennes, pour sa part, connaît bien les deux organisateurs de ces journées. Elle entretient depuis longue date des relations avec les experts de l'I.F.P. qui ont déjà exercé et exercent encore leur talent pour que nous puissions faire au Conseil des Ministres des propositions bien charpentées et réfléchies, et que nous soyons correctement documentés. La valeur des politiques énergétiques que les pays consommateurs devront appliquer dépendra certainement de la qualité de leur information.

La Commission s'est engagée récemment dans des contacts à caractère technique et

./.

informatif avec l'OAPEC. Je crois personnellement que nos deux institutions respectives, la Commission et l'OAPEC, peuvent jouer un rôle non négligeable dans la recherche d'une meilleure compréhension mutuelle. Pour ma part, je réitère mon souhait d'échanger le plus fréquemment possible nos expériences avec l'OAPEC, et je profite de l'occasion qui m'est donnée de le faire publiquement en présence des représentants qualifiés des pays membres de l'OAPEC. Je suis persuadé que le dynamique Secrétaire Général de cette organisation sait combien j'attache de prix à sa coopération.

En travaillant en commun sur des sujets difficiles, en ayant appris à connaître les problèmes et les difficultés du partenaire, nous seront alors mieux armés pour nous comprendre et pour trouver ensemble des solutions aux problèmes du monde de demain. C'est le vœu que je formule.